

Destruction du service public programmée

Il y a des économies immédiates qui coûtent cher à long terme !

Au moment où tous les autres pays comparables investissent massivement dans l'Éducation, en France, on s'accroche au dogme absurde du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite et on prépare un plan triennal de suppressions d'emplois aux conséquences désastreuses pour l'offre d'Éducation.

Au-delà même de l'inefficacité de cette politique, le SE-UNSA dénonce le caractère injuste de sa mise en œuvre. De même qu'on ne doit pas remettre en cause le bouclier fiscal qui préserve les plus riches, vous chercherez vainement les mesures d'économies susceptibles d'affecter notre élite scolaire !

Si un élève en classe préparatoire aux grandes écoles coûte 13 880 euros par an, pour un collégien c'est 7930 euros et 9000 euros pour un étudiant... Pourtant pas de proposition de rationalisation dans ce domaine ! En revanche, on n'hésite pas à réduire le nombre de places offertes en CAP et à refuser l'ouverture d'enseignements d'exploration technologiques.

De nombreuses analyses convergent pour dire que la scolarité commune est insuffisamment dotée. Mais le ministère demande aux recteurs de continuer à saigner l'école et le collège. On s'attaquera donc prioritairement aux effectifs des classes, vu qu'il n'y a plus grand-chose d'autre à gratter ! Ah, si, pardon ! Les Rased à l'école primaire et les itinéraires de découverte (IDD) au collège. C'est à dire un dispositif d'aide aux élèves en grande difficulté et un autre construit autour des notions d'interdisciplinarité et de pédagogie de projet. Tant pis pour les élèves qui ont besoin, pour réussir, d'autre chose que le traditionnel «un maître, une classe» dans le premier degré et «un prof, une discipline, une classe, une heure» dans le second degré !

L'ambition affichée du ministre n'est pas d'améliorer les performances du système éducatif mais de ne «pas les dégrader» ! On se satisfera donc des 150 000 élèves qui quittent l'école sans diplôme et des 15 à 20% qui quittent le collège sans maîtriser les compétences de base. Avec à la clé, des conséquences sociales et économiques qui coûteront beaucoup plus cher que les maigres économies réalisées !

Collège

«L'augmentation du nombre d'élèves par division (ou groupes) fait partie des mesures destinées à optimiser l'utilisation des moyens d'enseignement».

Au moins les choses sont claires ! Après avoir réduit drastiquement les dédoublements, c'est maintenant aux effectifs des classes entières que s'attaque le gouvernement. On voit bien que, pour lui, l'enseignement ne s'entend que comme un cours magistral. Et tans pis si certains élèves peinent à suivre dans de telles conditions ! Pourtant, au moment où le collège devrait entrer dans la logique du socle commun, les besoins d'individualisation n'ont jamais été aussi grands. Cette politique de récupération des moyens à outrance ressemble à un abandon. Pire à un renoncement à toute ambition de réussite pour le collège et ses élèves. ■

Voie pro

Les économies budgétaires sont pour le ministère le fil rouge de la réforme de la voie professionnelle.

Et il ne s'en cache même plus ! Il s'agit d'amplifier la rationalisation des structures en remettant en cause le développement des CAP, en augmentant la taille des divisions et en favorisant les regroupements de sections. Voilà le programme ! La question du maintien significatif d'un niveau V de formation en enseignement initial est posée. Les CFA prendront naturellement la place qui leur est laissée. D'autre part, les augmentations des effectifs par classe, ajoutées au DHG «peau de chagrin», vont à nouveau dégrader les conditions de travail des enseignants et des élèves.

Le SE-UNSA n'aura de cesse de se battre pour préserver et promouvoir un enseignement professionnel public de qualité. ■

Ecole

Le ministère veut diminuer la formation continue sur temps scolaire des enseignants du premier degré pour réduire les besoins de remplacement.

Pour cela, il propose aux académies d'organiser tout ou partie des sessions de formation continue «en dehors du temps scolaire (mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires)».

Par ailleurs, il affirme qu'«une piste d'optimisation du coût en emplois du remplacement réside dans le recours à des non-titulaires, en substitution à des titulaires, pour assurer une part du remplacement, les non-titulaires présentant une ressource plus flexible dont le rendement est proche de 100 %». Ces non-titulaires assurant le remplacement seraient choisis prioritairement parmi les étudiants en master préparant les concours, au prétexte qu'ils n'auraient pas suffisamment de formation pratique ! ■

Aide spécialisée

La pérennité de la mission des personnels spécialisés des RASED est à nouveau posée.

Rééducateurs et psychologues scolaires sont dans le collimateur. Les conseillers pédagogiques, les enseignants assurant des fonctions d'animation ou de coordination (TICE, langue vivantes, éducation prioritaire) sont aussi dans l'œil du cyclone. Que restera-t-il de ces postes une fois le schéma d'emplois 2010-2013 arrêté ?

Le SE-UNSA refuse cette chasse aux emplois dits «hors la classe», chasse cynique qui ne tient pas compte des besoins pédagogiques.

Il n'est pas question de laisser anéantir les compétences spécialisées.

Elles sont indispensables en tant qu'aides spécifiques aux enseignants des classes ordinaires, pour répondre aux besoins tout autant spécifiques de la scolarisation des enfants à besoins particuliers. ■

Ce qu'en dit la Cour des Comptes

Un rapport sans concession

La Cour des Comptes dénonce un modèle adapté à une période où seule une minorité accédait au baccalauréat. Elle fait un rappel à la loi : «le service public est organisé en fonction des élèves et des étudiants» et préconise de faire une large part à la maîtrise du socle commun.

Elle recommande, d'accroître la part des financements allouée à l'école primaire en privilégiant le traitement de la difficulté scolaire. Ou encore, de «systématiser la formation des enseignants à l'accompagnement personnalisé des élèves».

En vertu de quoi, le ministère propose une augmentation généralisée des effectifs par classe, prône la disparition des dispositifs d'aide spécialisée et enterre la formation professionnelle des enseignants.

L'hypocrisie atteint même des sommets quand, questionné, le ministère insiste sur «l'impératif de personnalisation de la relation pédagogique qui apparaît comme un puissant vecteur d'égalité des chances»

Le SE-UNSA dénonce ce double discours et revendique que l'Ecole redevienne la priorité de la Nation.

